

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4224 - Vendredi 07 Octobre 2022 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

Karihila et Mamadou, même combat !



**ALERTE DE L'OMS CONCERNANT 4 SIROPS :
L'Anamev rassure que ces médicaments
ne sont pas sur le territoire**

LIRE PAGE 2

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Octobre 2022**

Lever du soleil:

05h 47mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fajr : 04h 35mn

Dhouhr : 11h 59mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



ALERTE DE L'OMS CONCERNANT 4 SIROPS :

L'Anamev rassure que ces médicaments ne sont pas sur le territoire

Suite à l'alerte faite par l'Organisation Mondiale de la Santé sur quatre sirops contre la toux, qui pourrait être la cause de la mort de 66 enfants en Gambie, l'Union des Comores s'est vite activée. Même si ces médicaments ne sont pas dans le pays, l'Anamev mise sur la vigilance et toutes les pharmacies ont été averties.

Une alerte qui ne laisse aucun pays indifférent. En effet, lors de sa conférence hebdomadaire du mercredi 05 octobre dernier sur les enjeux sanitaires dans le monde, le directeur général de l'OMS, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus a lancé une alerte sur quatre sirops contre la toux produits par le laboratoire indien « Maiden Pharmaceuticals limited », (Haryana Inde) et qui pourraient être la cause de la mort de 66 enfants en Gambie. Ces derniers pourraient être déjà distribués dans le marché informel dans

d'autres pays d'Afrique. Il s'agit de quatre produits, fabriqués par la même entreprise à savoir Promethazine Oral Solution, Kofexmalin Baby Cough Syrup, Makoff Baby Cough Syrup et Magrip N Cold Syrup. L'Oms a ouvert une enquête avec l'entreprise et les autorités de réglementation en Inde.

Face à cette situation, l'Union des Comores s'est vite activée ce jeudi 06 octobre afin de procéder à une vérification dans les différentes pharmacies du pays. Le directeur général de l'Anamev (Agence nationale des médicaments), Ahamada Saïd Fazul a fait savoir que ces sirops ne sont pas dans le territoire. « Nous avons vérifié dans notre base de données, ces médicaments ne sont pas aux Comores. Cependant pour miser sur la vigilance, nous avons lancé l'alerte chez les pharmaciens afin d'éviter tous risques possibles », nous rassure-t-il.

Au-delà de l'assurance de l'ANAMEV, certaines pharmacies assurent aussi que ces produits ne sont pas dans le circuit officiel des pharmacies de la place. Un pharmacien à Moroni a certifié qu'ils sont bien en alerte sur les médicaments à ne pas commander. « Nous recevons souvent des consignes de l'agence française des médicaments, sur les interdictions de quelques produits. Et nous prenons soin à ne pas en commander pour éviter de causer des problèmes à la population », atteste un pharmacien, qui n'a pas manqué de montrer son inquiétude. « Le contrôle devrait être accru, car certaines personnes peuvent venir avec une valise de médicaments dans des pays d'Afrique et le risque pourrait venir de là », ajoute-t-il.

Parallèlement, l'OMS recommande la vigilance sur les chaînes d'approvisionnement. Selon elle, après analyse d'échantillons de ces quatre produits, l'institution confir-



me « une contamination par diéthylène glycol et éthylène glycol en quantités inacceptables » lit-on dans l'alerte de l'Oms. D'après cette dernière, ces produits sont toxiques et peuvent être mortels. Les effets toxiques incluent entre autre des « douleurs abdominales, vomissements, diarrhées, incapacité à uriner,

maux de tête, altération de l'état mental et lésions rénales aiguës pouvant entraîner la mort et tous les lots de ces produits doivent être considérés comme dangereux jusqu'à ce qu'ils puissent être analysés par les autorités de réglementation compétentes.

Andjouza Abouheir

COMMUNE DE MORONI :

Mohamed El-Had Abbas, une démission qui interroge

A peine la lune de miel terminée que les lignes de fractions commencent à apparaître au sein de la nouvelle équipe qui dirige la commune de Moroni. Un désaccord apparemment profond a conduit l'ancien ministre de la justice élu sous l'étiquette de Moroni pour Tous à quitter le navire.

Ce n'était plus un secret dans le très bouillant monde politique de la capitale que la relation conflictuelle entre l'ancien garde des sceaux et l'édile de la capitale allait finir par apparaître au grand jour. Il est loin, le temps où les deux hommes étaient vent debout contre l'équipe de Hassane Mohamed Halidi qu'ils ont fini par déloger de l'hôtel de ville de Moroni. Dans une lettre motivée adressée au Maire de la capitale, l'édile du sud de la capitale revient sur les raisons qui l'ont poussé à démissionner de son mandat de conseiller communal. « Au lieu de collaborer

et de travailler en partenariat avec les autorités de l'Union des Comores et insulaires sur la base du professionnalisme et de la transparence, vous avez opté d'agir régulièrement sans aucune concertation », lit-on dans cette missive datée du 03 octobre dernier. C'est ces manquements qui ont poussé l'édile de la capitale à présenter sa démission.

« C'est pourquoi, j'ai décidé de vous soumettre ma démission en tant que conseiller municipal au risque de le considérer subjectivement comme un obstacle à vos projections », poursuit-il. Sur le fond, il est reproché au maire de la capitale d'être inaudible et hermétique à toute forme de discussion. « Ainsi, vous avez la manie de prendre les sages de notre ville et vos conseillers privés comme rempart pour éviter tout débat contradictoire et toutes autres contributions constructives », ajoute-t-il. Une position partagée par d'autres conseillers de la commune tout bord confondu.

Elle est aussi jugée démagogique par d'autres, chacun des deux camps avançant ses arguments.

Les opposants du Maire de la capitale lui reprochent une gouvernance verticale où il est le centre de toutes les décisions. « Certes, il est le Maire mais les décisions concernant la conduite des affaires de la commune appartiennent au conseil mais, pas à un quelconque organe que ce soit », juge un conseiller qui a requis l'anonymat. La visite du Maire dans la capitale aux Émirats Arabes Unis est jugée par certains comme étant faite dans les règles. « Comment le Maire peut voyager dans un cadre officiel, c'est-à-dire

engager la responsabilité de la commune avec des personnes qui ne font pas partie ni du bureau ni des élus. C'est une aberration », se plaint un opposant du Maire.

Les soutiens du Maire trouvent au contraire démagogique la démarche de l'ancien Ministre. « Comme le Maire n'accède pas à ses recommandations, il veut semer la zizanie en prenant à témoin l'opinion de sa bonne foi, mais les gens ne sont pas dupes. Ils savent ceux qui essaient de faire changer les choses et ceux qui veulent le statu quo », rétorque un partisan du Maire.

Des prises de position qui traduisent le climat que traverse la com-

mune de la capitale depuis quelques semaines. La décision du Maire de déloger des vendeurs ambulants dans les grands axes de la capitale ne plaît guère à certains marchands qui ne ratent aucune opportunité pour pousser le bouchon de la déstabilisation un peu plus loin. Sans céder aux chantages des opportunistes de tout poil, l'édile de la capitale doit mettre un peu d'eau dans son café pour essayer de rassembler les habitants qui ne sont pour la majorité pas opposés aux changements que veut opérer le Maire et son équipe.

AS Badraoui



AVIS DE RECRUTEMENT

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, la France (Réunion), Madagascar, Maurice et les Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

A travers son projet ECOFISH, elle assure la mise en œuvre des activités ayant pour objectif de stimuler une croissance économique équitable en promouvant une pêche durable en Afrique de l'Est, Afrique australe et dans la région de l'océan Indien (EA-SA-IOI)

Si vous êtes motivés et prêts à relever des défis, la COI, pour ce projet est à la

recherche de:

Un(e) Assistant(e) de programme
« Soutenir le projet pour promouvoir la pêche durable dans la région de l'AFOA-OI »

Les dossiers d'appel à candidatures peuvent être obtenus comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI www.commissionoceanindien.org – rubrique « opportunité »
- Au Département des ressources humaines à l'adresse électronique suivante : hr@coi-loc.org

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **Mardi 11 octobre 2022 à 16h00 (heures de Maurice)**.



Photo d'archive

POLITIQUE

Karihila et Mamadou, même combat !

Le président du parti Espoir des Comores était à M'beni le week-end dernier. Avec son bureau national, ils étaient en train de mettre en place les coordinateurs de la région de Hamahamet Mboinkou. Un travail qui va se poursuivre durant 4 mois avant la tenue du congrès du parti en janvier prochain, dans la perspectives des prochaines échéances électorales de 2024 et 2025.

Après avoir quitté le navire de la CRC (Convention pour le renouveau des

Comores) en 2018 dont il était le secrétaire national, Hamidou Karihila a créé son propre parti politique, dénommé « Espoir des Comores », consacrant sa rupture avec le président Azali Assoumani. Après l'avoir officialisé le 7 septembre dernier à travers une conférence presse, le parti commence à s'implanter progressivement. Le week-end dernier, le président du parti était à M'beni, sa ville natale pour la mise en place des coordinateurs de la région Hamahamet Mboinkou. Devant une grande assemblée venue assister à cet événement, l'ancien ambassadeur des Comores

en Arabie Saoudite promet que son parti accédera au pouvoir tôt ou tard.

« Sachez que nous sommes dans la bonne voie. J'étais au pouvoir mais lorsque j'ai constaté que tout n'allait pas dans la bonne direction, je n'ai pas hésité à quitter le navire sans faire du bruit. Je n'ai aucun problème avec qui que ce soit. Parce que ce qui m'intéresse ce n'est pas le pouvoir pour le pouvoir, mais le bien être des Comores », avance-t-il sous les applaudissements de la salle composée majoritairement de militants de la région Hamahamet, plus particulièrement

de la ville de M'beni.

Dans son discours, Hamidou Karihila a parlé aussi de l'ancien candidat malheureux aux élections présidentielles de 2016, Mohamed Ali Soilihi alias Mamadou, devenu son nouvel allié politique. « Toutes les démarches que j'entreprends, je le consulte. Nous sommes ensemble pour une stratégie commune d'accession au pouvoir afin de faciliter la vie quotidienne des comoriens », indique-t-il. Ce rapprochement avec le leader de l'UPDC, un des principaux partis de l'opposition, présage-t-il une recomposition du paysage politique à l'approche des élec-

tions présidentielles de 2024 ?

Le secrétaire général de ce jeune parti, Idi Bachar, a tenu quant à lui à rassurer que leur formation politique n'est pas créée juste pour s'ajouter à la longue liste des partis politiques en Union des Comores. « Nous avons créé ce parti pour venir apporter des solutions aux différents problèmes qui gangrènent le pays », avance cet ancien conseiller de l'île de Ngazidja, natif de Koimbani Oichili.

Ibnou M. Abdou

PRODUITS DE RENTE

La cueillette de girofle bat son plein à Mohéli

Nous sommes en période de girofle. À Djando la région la plus productrice de ce produit de rente, plusieurs jeunes parmi eux, des élèves font le déplacement depuis les localités lointaines pour ce travail temporaire afin de subvenir aux besoins scolaires pour cette rentrée. Bien que la récolte à Mohéli ait baissé cette année par rapport à l'année dernière, et que le prix ne soit pas très attractif mais avec la crise économique, les jeunes s'y mettent.

Les vacances scolaires et le début de cette rentrée coïncident avec la période de la cueillette du girofle. Plusieurs jeunes viennent des différentes localités de l'île et un tout-petit d'Anjouan à la recherche des producteurs de girofle pour une embauche saisonnière afin de subvenir à leurs petits besoins. Il est à noter que cette année la production est beaucoup plus forte à Anjouan ce qui expliquerait la réduction des déplacements des jeunes cueilleurs vers Mohéli.

1 kilogramme de girofle cueilli varie actuellement entre 200 et 250 fc et cela dépend de la distance qui sépare le lieu de récolte et la route principale où les voitures passent. Cela peut dépendre également de la quantité de production du girofler. Tout calcul fait, ce sont 5 kg de girofle cueillis qui donneront 1 kilo de clou sec à vendre à 2000 fc actuellement. Tenant compte des frais de taxi, les frais des éplucheurs qui prennent 50 fc de chaque kilo épluché et les sécheurs qui sont payés par forfait, l'on remarquera décidément que le producteur ne gagne pas grand grand-chose.

Certains producteurs imputent le frais de déplacement avec le produit aux cueilleurs ce qui est encore loin d'être bénéfique pour ces jeunes, mais la crise financière l'oblige. « C'est une question de négociation entre le producteur et le cueilleur. Mais en réalité la cueillette de girofle n'est pas bénéfique pour nous les cueilleurs vu les risques à prendre quotidiennement. Mais on n'a pas le choix » déplore un cueilleur croisé à Djando. La



cueillette de girofle est un moment important pour la population de l'île en particulier de Djoiezi, où il y a le plus de producteurs de girofle dans l'île. Dans cette ville de l'ancien chef de l'État Ikililou Dhoinine, le girofle jonche les rues et ruelles,

son odeur ne vous laisse pas indifférent.

Comme à Mohéli il n'y a pas un port capable d'accueillir des gros navires, le girofle collecté et taxé au port est exporté à Anjouan pour être vendu par des grands commerçants

avant d'être acheminé à l'extérieur. Cette procédure fait toujours que le producteur de la petite île gagne moins avec souvent des pertes que son collègue d'Anjouan.

Riwad

Azali reçoit le Prix d'Excellence du (PADEV)

Le président Azali Assoumani a reçu le prix d'excellence du Prix Africain de Développement. Une cérémonie a eu lieu ce mercredi 05 octobre au palais présidentiel de Beit Salam en présence des ministres.

Pour récompenser les efforts du président de la République en faveur du développement socio-économique de son pays ainsi que sa contribution à la paix et à la stabilité dans la région, le Prix Africain de Développement (PADEV) décide de décerner son Prix d'Excellence à l'Union des Comores. Tous les pays d'Afrique qui étaient à Kigali décident que ce prix revient à Azali Assoumani, vu son orientation vers

l'émergence à l'horizon 2030. « Je voudrais adresser mes vifs remer-

ciements et ma profonde gratitude au Prix Africain de Développement



(PADEV) pour avoir bien voulu décerner son Prix d'Excellence à l'Union des Comores, à travers ma propre personne », déclare le chef de l'Etat. Pour lui, ce prix va contribuer au rayonnement régional et international de notre pays et renforcer davantage notre détermination à œuvrer pour plus de développement et pour plus de paix, de stabilité et de progrès, dans le monde. « C'est un réel plaisir pour moi de recevoir ce prix, en votre nom à toutes et à tous, d'autant plus qu'il récompense les actions que nous avons menées, ensemble, ces dernières années, pour promouvoir le développement socio-économique de notre pays et contribuer à la paix et à la stabilité dans la région », dit-il.

Selon le locataire de Beit Salam, au moment où nos pays sont confrontés aux conséquences néfastes de la pandémie de COVID-19 exacerbées par celles de la crise russo-ukrainienne, la reconnaissance des réformes menées, ne peut que nous rendre fiers et nous encourager à poursuivre, sans relâche, l'élan engagé. Le, président Azali a saisi l'opportunité pour appeler à plus d'engagements et de détermination dans le pays. « C'est en joignant nos efforts que nous réussirons à relever les nombreux défis auxquels nos pays sont confrontés, pour plus de paix, de stabilité et de développement dans le monde », conclut-il.

Ibnou M. Abdou

OCTOBRE ROSE

Mohéli ne dispose toujours pas d'une mammographie

À l'occasion de la quatrième édition d'octobre rose aux Comores, l'association comorienne de lutte contre le cancer chez la femme au niveau de Mohéli a convié la presse locale ce mardi après midi au CHRI de Fomboni pour le lancement de la campagne de sensibilisation. Un lancement suivi d'une caravane de sensibilisation dans la commune de Mwalimdjini. L'absence de mammographie dans l'île fait toujours défaut.



C'est au CHRI de Fomboni que l'association comorienne de lutte contre le cancer du col de l'utérus et du sein chez la femme (ACCF) au niveau de Mohéli a lancé officiellement les activités d'octobre rose à Mohéli. La sensibilisation des femmes sur le frottis mais aussi sur le danger du cancer du sein et les avantages de faire la mammographie. Lors de son intervention le gynécologue Mohamed Ibrahim membre de l'ACCF appelle les femmes à faire l'examen de mammographie car cela est très recommandé pour les femmes. « La mammographie permet à de connaître son état sanitaire sur ses organes génitaux et de se prévenir en cas d'une maladie en

particulier le cancer » explique-t-il. Cependant à Mohéli, il n'est toujours pas possible aux femmes de passer cet examen de mammographie sur place. Il faudrait se déplacer jusqu'à la Grande Comore ou à Anjouan pour le faire. « L'examen de mammographie est gratuit seulement pour ce mois pour les femmes consultées par l'ACCF. A partir du mois de novembre le test passera à 40000 fc. Nous avons fait en sorte que les femmes qui viennent de Mohéli pour ce test soient privilégiées dans

les autres îles afin de pouvoir rentrer au plus vite possible dans leurs localités » rassure Dr Mohamed Ibrahim. Les membres de l'ACCF sollicitent, à cette occasion, l'aide des organisations nationales et internationales qui interviennent dans le secteur de la santé de les épauler pour l'obtention d'une mammographie à Mohéli et éviter les déplacements coûteux au moment où la crise économique fait rage. À noter que l'année dernière 20 femmes de Mohéli ont fait l'examen de la

mammographie à Ngazidja. Après le lancement officiel, une caravane de sensibilisation s'est poursuivie ce même jour dans la commune de Mwalimdjini. Le lendemain ce mercredi, les membres de l'ACCF étaient dans la région de Djando pour les mêmes objectifs et se poursuivra également dans les autres localités de l'île.

Riwad

Numéros utiles

- Police**
Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00
- Gendarmerie**
Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00
- Immigration**
Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37
- Aéroport**
Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71
- Port maritime**
Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43
- Hopitaux**
Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34
- Banques**
BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40
- MAMWE**
Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

UNION DES COMORES
Unité - Solidarité - Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé
Direction de la Lutte Contre la Maladie
Programme National de Lutte Contre le Paludisme

جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة الصحة والتضامن والتنمية الاجتماعية
وتعزيز الجنس

إدارة العامة للصحة
إدارة مكافحة الأمراض

البرنامج الوطني لمكافحة الملاريا

Date: 06-10-2022

Appel à candidature pour le recrutement d'un Agent de Surveillance de District (ASD) pour le district sanitaire de Mitsamouli-Mboudé à la DRS de Ngazidja.

Le Ministère de la Santé, de la Solidarité et de la Promotion du Genre à travers le Programme National de Lutte Contre le Paludisme (PNLP) lance le recrutement d'un Agent de Surveillance de District pour le district sanitaire de Mitsamouli-Mboudé, à la DRS de Ngazidja dans le cadre de la subvention COM-M-PNLP NFM3 financé par le Fonds Mondial.

I. Profil :
Qualifications et compétences requises :

- Avoir un diplôme universitaire de sage femme ou d'infirmier ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 2 ans ;
- Avoir une maîtrise parfaite de la langue française ;
- Être capable d'entretenir des relations de travail dans un esprit d'équipe ;
- Avoir la maîtrise des logiciels de bases pour la saisie et le traitement des données (Excel, Word, PowerPoint).

II. Conditions :
Le poste d'ASD ou PNLP est ouvert aux ressortissants Comoriens, hommes et femmes pouvant être disponibles et aptes à travailler en permanence avec l'équipe du PNLP sur la période de la mise en œuvre de la subvention ou Fonds Mondial composante paludisme.

III. Dossier de candidature :

- Une lettre de motivation du candidat ;
- Un curriculum vitae (CV) mis à jour ;
- Un certificat de travail ;
- Les diplômes certifiés ;
- Les coordonnées de 3 personnes contacts ;
- Une copie de la carte d'identité.

Le dossier est à adresser à Madame la Coordinatrice du PNLP et à déposer au secrétariat du PNLP avec l'intitulé du poste et la référence susmentionnée avant 10 H du samedi 22 octobre 2022.

Les termes de référence sont à retirer au secrétariat du PNLP

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé

P. 175 840
Réf. N°2022 /002/10/Projet Vaccins/AMI
AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé. Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats suivants : **Recrutement d'un consultant en génie civil**

2. Le Ministère de la Santé à travers le Projet VACCIN invite les candidats intéressés à déposer leurs candidatures à l'adresse suivante : **Projet COMPASS/VACCIN, avenue de la république du Sénégal, à côté du ministère de l'éducation.**

3. Les intéressés peuvent retirer les termes de référence au service passation de marché Projet VACCIN, ou s'adresser par mail à: apmvaccin@gmail.com; mistoihi.spmvaccin@gmail.com; coordonateur.compass@gamil.com

4. **Composition des dossiers de candidature:**
* Curriculum vitae

- * Lettre de motivation
- * Photocopies certifiées des diplômes et des attestations
- * Certificats de travail
- * Noms, adresses, téléphones de 3 personnes références à contacter

5. Dépôt de candidature au plus tard le vendredi 21 octobre 2022 à 12h00 :
Au secrétariat du Projet COMPASS/VACCIN

6. Les Dossiers de candidature sont à envoyer sous plis fermés avec la mention suivante:
Monsieur le Coordonnateur National du Projet COMPASS/VACCIN
« Manifestation d'intérêt N°: 2022/002/10/Projet Vaccins /AMI »
Pour le **Recrutement d'un consultant en génie civil**
Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins contre la COVID-19 et Renforcement du Système de Santé.

Lancé, le 7 octobre 2022

SPORT

Claude Villendeuil est à Moroni pour retisser les liens

Le président du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) de l'île de La Réunion a été reçu hier jeudi au bureau du Comité Olympique comorien par le vice-président Chahalane, le secrétaire général et d'autres membres du monde olympique comorien.

Le président du CROS en avril dernier, Claude Villendeuil a effectué son premier déplacement aux Comores sous le signe du rapprochement. « C'est une visite de courtoisie, tout d'abord il fallait qu'on se présente au Comité national Olympique et entamer des discussions et faire un rapprochement », répond-il à la presse après sa sortie de réunion. Une visite aux Comores qui n'est pas le fait du hasard. Des discussions étaient engagées depuis plusieurs semaines avec les membres du COSIC mais, l'élément facilitateur fut l'élection de Mohamed Mbechezi au sein de la Fédération Comorienne de Boxe.

« Depuis l'arrivée de M. Mbechezi, ça a boosté un peu les choses, avec lui les relations sont plus simples et plus faciles », précise Claude Villendeuil. Le choix de cette visite aux Comores n'est pas

du tout fortuit dans la vision du Comité Régional Olympique qui a besoin de l'expertise mais aussi de l'entregent de son homologue comorien pour s'ouvrir un peu plus à l'Afrique. « Les Comores ont une facilité d'approche que ce soit vis-à-vis de l'Afrique, de Madagascar ou des autres îles dont on aimerait bénéficier au niveau de La Réunion », dit-il.

Au cours de cette réunion entre

les deux entités, de nombreux sujets notamment liés au développement du sport entre les deux pays ont été évoqués plus particulièrement celui de la boxe. Dans la perspective des préparatifs des jeux de l'océan indien d'août 2023 à Madagascar, le CROS compte organiser un tournoi de boxe au mois de novembre prochain à La Réunion qui va regrouper des athlètes de Maurice, de Rodrigues, des Seychelles mais

aussi des Comores en vue d'avoir une préparation optimale des boxeurs qui vont prendre part à ces jeux de Madagascar.

Toujours dans ce même registre, un autre tournoi sera organisé à Moroni. « On va essayer de reproduire ce même tournoi au premier trimestre de l'année prochaine aux Comores », confie le président du CROS. Enfin, sur le plan des échanges entre les deux comités, un parte-

neriat d'échanges va être signé. « Nous allons signer une convention dans ce sens. Un partenariat d'échanges d'expériences pour monter en puissance », conclut Claude Villendeuil.

AS Badraoui



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

Réf. N° : 2022/004/MAPETA/PIDC/AON

FOURNITURE DES PÉPINIÈRES ARBORICULTURES DESTINÉES AU 08 CENTRES RURAUX DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (CRDE) DE L'UNION DES COMORES.

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet Intégré de Développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC) et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché « *fourniture des pépinières arboricultures Destinées au 08 CRDE de l'Union des Comores en huit lots (08) distincts* » :

- CRDE de Cembenoï lot 1 : 10 000 pépinières
- CRDE de Maoueni Lot 2 : 6000 pépinières
- CRDE de Simboussa lot 3 : 10 000 pépinières
- CRDE de Diboini Lot 4 : 9000 pépinières
- CRDE de Ouani lot 5 : 6000 pépinières
- CRDE de Mrémani lot 6 : 10 000 pépinières
- CRDE de Fomboni Lot 7 : 10 000 pépinières
- CRDE de Mlédjélé Lot 8 : 8 500 pépinières

2. Le PIDC sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer qu'il a réalisé au moins un marché similaire au cours de 10 dernières années avec satisfaction du client. Le soumissionnaire doit avoir aussi au minimum deux ingénieurs agronomes spécialisés en arboriculture avec 5 ans d'expériences générales et ayant réalisés chacun au moins un marché similaire. Les soumissionnaires peuvent participer à un seul ou à plusieurs lots.

L'acheteur attribuera au maximum un ou plusieurs lots à un seul Soumissionnaire, selon la combinaison financière la plus avantageuse ».

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offre ouvert (AO) telle que définie dans le « Règlement – de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du PIDC situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat ; email : projetpidc@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'Offre à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 00min.

5. Le Dossier d'Appel d'Offre en version française peut être retiré au secrétariat du PIDC à tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous. Le Dossier d'Appel d'Offre (DAO) sera retiré aussi par voie électronique sur l'adresse email : projetpidc@gmail.com.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 07 novembre 2022 à 14H 00**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du PIDC à l'adresse ci-dessous, **le 07 novembre 2022 à 14H 30min**.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'heure d'ouverture des offres. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre pour un montant **d'un millions six cent quarante-deux mille -cinq cent trente (1 642 530) francs Comoriens**.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de l'environnement, du Tourisme et de l'Artisanat
 BP :41-Moroni
 A Mdé ex-Cefader -maison des épices.
 Au secrétariat du Projet (PIDC)/ Email : projetpidc@mail.com

Lancé, le 07 octobre 2022

"Nous devons briser les tabous"

Consciente que les maladies de santé mentale peuvent toucher n'importe qui, Farah Moussa, se veut résiliente. Elle crée l'association « espoir » pour être une épauler et un soutien pour les gens atteints de ces pathologies. Dans cette interview, elle nous montre comment elle a eu l'idée de créer son association et ses perspectives.

Question : D'où vient l'idée de créer une association pour les maladies de santé mentale ?

Farah Moussa : C'est d'abord, pour mon parcours professionnel. J'ai un master en droit de personnes vulnérables. En créant cette association, je me retrouve un peu dans mon domaine de prédilection même si actuellement j'exerce dans le notariat. C'est une manière de me retrouver dans mon domaine de formation et de spécialisation. En outre, l'idée de créer l'association m'est venue par une demande d'un ami atteint par cette pathologie. Il est des fois en état de lucidité et un état de démence. Un jour, il m'a demandé de l'aide, il m'a fait part de sa souffrance. Après plusieurs années de réflexion, je me suis dit que plusieurs personnes se trouvent dans cette même situation et méritent d'être soutenues. Et je suis arrivée à l'idée de créer cette association pour les épauler.

Question : Avez-vous évalué la situation au niveau du pays ?

F.M : Non, pour le moment. Mais rien qu'en regardant autour de

nous, on voit pas mal des gens dans cette situation. Le problème est réel, prend de l'ampleur et l'on ne se rend pas compte. Hier même, j'ai essayé de sensibiliser quelques personnes autour de moi et j'ai eu par la suite plusieurs révélations des cas. Cette pathologie touche aussi des mineurs, des jeunes, des adultes, etc. Cela revient à la question que ces maladies existent et nous devons faire quelque chose. Personne n'est à l'abri d'une dépression ou d'une démence. Cela peut arriver à n'importe qui, car personne n'est à l'abri. Il suffit juste d'un rien pour qu'on se retrouve fragilisé.

Question : Avez-vous des axes stratégiques à mettre en place ?

F.M : Ce qu'il faut retenir, est que notre association est très jeune. Elle a été créée en avril 2022 mais c'est en juin dernier, qu'elle est reconnue officiellement. Nous n'avons pas encore organisé un événement. D'ailleurs c'est le 10 de ce mois que nous avons prévu de faire notre lancement. Nous avons un plan d'action dans l'immédiat, dans le court terme et dans le long terme. C'est un sujet très vaste. D'abord, nous devons trouver des fonds pour les urgences afin de faire un recensement des cas, tout en commençant par Ngazidja, puis dans les autres îles. Nous avons une personne qui s'est proposée de nous créer un site web pour notre visibilité, aussi de faciliter la population de rentrer en

contact avec nous à savoir les signalements de cas, etc. Et puis nous allons faire appel aux professionnels pour les consultations pour pouvoir classifier les cas et définir les besoins de chaque patient. Nous avons pensé à accompagner les familles. Parce que la personne atteinte, elle est éprouvée personnellement et son entourage l'est aussi. Sensibiliser la population sur l'existence de ces maladies. Malheureusement chez nous, la solution que nous avons quand une personne est atteinte de démence, c'est d'aller voir un marabout, un exorciste, se rendre dans les établissements religieux pour laver la maison avec de l'eau bénite. Et enfin, nous allons aussi protéger les biens des personnes atteintes des maladies de santé mentale. La loi a prévu des dispositions pour protéger ces personnes. On peut placer, c'est bien sur tutelle, l'on peut demander au juge de nommer un administrateur pour veiller sur ces biens et aussi de nommer un tuteur pour leurs enfants qui ne sont pas en capacité de prendre des décisions juridiques.

Question : le pays ne dispose pas d'un plan ni d'une stratégie nationale pour la santé mentale, quelle est votre stratégie afin de booster les gouvernants ?

F.M : Je pense que toutes les lois qui ont été votées par exemple sont parties d'un constat ou d'un problème qu'on a essayé de résoudre.



re. C'est comme la naissance d'une association. Justement l'on crée une association pour répondre et pour apporter une solution. Nous voyons les choses en grand. On peut aussi être une force de propositions au près du ministère de la santé. On peut participer dans la recherche des solutions du point de vue médical, juridique et législative. Je pense aussi qu'il faut partir du concret pour arriver à un cadre légal. Il y a certainement des choses qui sont déjà faites mais encore ignorées. Le pays dispose des infirmiers psychiatres, des psychologues et d'un psychiatre.

Un dernier mot :

F.M : Nous devons briser les tabous. Les noirs ne sont pas des

personnes aussi fortes ou des supers héros, ils sont avant tout des humains. Nous avons tous des moments de faiblesse, des moments de dépression. Et c'est normal de traverser des situations difficiles et c'est encore normal d'en parler. Même les mamans peuvent être éprises de fatigue, car des fois, on peut avoir une charge mentale. Il faut aussi savoir évacuer. Nous n'avons pas besoin d'avoir une déception dans la vie pour voir un psychologue ou une thérapie. On peut le faire si souvent si l'on ressent le besoin.

Propos recueillis par Andjouza Abouheir



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE



PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

Réf. N° : 2022/003/MAPETA/PIDC/AON

FOURNITURE DES KITS VÉTÉRINAIRES ET RÉHABILITATION DU POLE AVICOLE DESTINÉS AU CENTRE RURAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (CRDE) DE FOMBONI POUR LE COMPTE DU PROJET (PIDC)

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet Intégré de Développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC) et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché « fourniture des kits vétérinaires destinés au CRDE de Fomboni pour le compte du projet Intégré de développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC) ».

2. Le PIDC sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer qu'il a réalisé au moins deux marchés similaires au cours de 10 dernières années avec satisfaction du client. Le soumissionnaire doit avoir aussi au minimum un ingénieur agronome spécialisé en aviculture avec 5 ans d'expériences générales et ayant réalisé au moins un marché similaire ; un ingénieur en BTP spécialisé dans les bâtiments avec 5 ans d'expériences générales et ayant réalisé au moins deux marchés similaires ».

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offre ouvert (AO) telle que définie dans le « Règlement – de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du PIDC situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat ; email : projetpidc@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'Offre à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au

vendredi à partir de 8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 00min.

5. Le Dossier d'Appel d'Offre en version française peut être retiré au secrétariat du PIDC à tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous. Le Dossier d'Appel d'Offre (DAO) sera retiré aussi par voie électronique sur l'adresse email : projetpidc@gmail.com.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 07 novembre 2022 à 12H 00**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du PIDC à l'adresse ci-dessous, **le 07 novembre 2022 à 12H 30min**.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'heure d'ouverture des offres. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre pour un montant de **huit cent quarante mille (840 000) francs Comoriens** :

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :
Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de l'environnement, du Tourisme et de l'Artisanat
BP :41-Moroni
A Mdé ex-Cefader -maison des épices.
Au secrétariat du Projet (PIDC)/ Email : projetpidc@mail.com

Lancé, le 07 octobre 2022